



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



09116845

DÉPOSÉ AU GREF DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 14/08/2009

Pr le Greffier
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/08/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0440996840

Dénomination

(en entier) : **ACTIONAM**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Chaussée de Waterloo 316 à 5002 Namur

Objet de l'acte : **Nomination d'administrateurs et administrateur délégué.**

L'assemblée générale du 30 mai 2009 nomme comme administrateurs à dater de ce jour pour une période de six ans :

- La sprl AAV, chaussée de Waterloo 320 à 5002 Namur représentée par son représentant permanent Mr Benoit de Sauvage,
- La sprl Auguste Defoux, chaussée de Waterloo 316 à 5002 Namur représentée par son représentant permanent Mr Paul de Sauvage,
- La sa SACOFI, rue des Bataves 25 à 1040 Bruxelles représentée par son représentant permanent Paul de Sauvage.

Le nouveau conseil d'administration nomme comme administrateur délégué la société anonyme SACOFI, rue des Bataves 25 à 1040 Bruxelles représentée par son représentant permanent Paul de Sauvage.

SACOFI s.a.,
Administrateur délégué,
Paul de Sauvage,
représentant permanent.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature